

En Alsace, du béton souterrain pour confiner des déchets toxiques

30/09/2025

A 524 mètres sous terre, une rivière de béton liquide inonde les cavités creusées dans le sel: en dépit des controverses, les salariés se relaient jour et nuit sur le site de Stocamine, en Alsace, pour confiner définitivement 42.000 mètres cubes de déchets toxiques, et empêcher une pollution en surface.

Ce chantier titanesque, prévu jusque fin 2027, consiste à ériger 12 barrages souterrains de 500 m³ de béton chacun aux entrées de la zone de stockage, et à combler des kilomètres de galerie.

En tout, 100.000 m³ de béton doivent être injectés depuis la surface, puis malaxés et coulés dans les galeries. Celles-ci ont été creusées à la fin des années 1990 afin d'entreposer des déchets industriels hautement toxiques dans cette couche souterraine de sel, quelques mètres sous les gisements de potasse exploités ici au siècle dernier.

Dans l'obscurité, que trouent seulement les lampes frontales et les phares des véhicules arpentant les tunnels, quelque 150 travailleurs des profondeurs bravent l'exiguïté, le bruit et la poussière de sel.

Ils s'affairent par endroits à quelques mètres des fûts et sacs remplis de cyanure, d'amiante ou d'arsenic, entreposés ici entre 1999 et 2002, date à laquelle un incendie a mis fin au processus. Des déchets toutefois invisibles et inaccessibles: des bâches, puis des murs en parpaings, ont été installés pour isoler les zones de stockage des galeries de circulation.

Ces déchets "inertes" ne dégagent aucune émanation toxique, assure Régis Fischer, directeur technique adjoint des Mines de potasse d'Alsace (MPDA), l'entreprise publique qui gère le projet. "S'il y avait un risque (...) pour le personnel qui travaille à proximité, on n'enverrait personne", insiste le responsable.

Pour les opposants au projet toutefois, c'est surtout l'impact de ce stockage souterrain sur la nappe phréatique, 500 mètres plus haut, qui cristallise les inquiétudes. Les "anti-Stocamine" craignent que l'eau de ruissellement

s'infiltrer en profondeur jusqu'aux déchets, et provoque ensuite, en remontant à la surface, une "pollution irréversible" de la nappe.

- Affaissement naturel -

Associations écologistes, riverains et collectivités locales ont mené une longue bataille devant la justice administrative. Ils plaident pour que les déchets soient retirés des profondeurs - seuls l'ont été 2.000 m³ de matériaux contenant du mercure, entre 2014 et 2017 - ou au moins qu'ils ne soient pas confinés.

La justice leur a cependant donné tort: d'abord lors d'une procédure en urgence, puis sur le fond, dans une décision rendue en première instance, en juin. Les opposants ont fait appel, mais celui-ci n'est pas suspensif.

Pour les responsables de Stocamine, le déstockage total des matériaux toxiques n'est de toute façon plus possible, du fait de l'affaissement naturel des cavités: sous le poids des couches géologiques supérieures, les galeries "se referment naturellement, et à très long terme vont finir par disparaître", emprisonnant ainsi définitivement les déchets, explique M. Fischer, ingénieur géologue de formation.

Cet affaissement a d'ailleurs pu être constaté par l'AFP dans certaines galeries, où le niveau du sol a bougé de plus d'un mètre en quelques années.

Entamé en 2019, interrompu plusieurs fois, puis repris en continu depuis mars 2024, le chantier de confinement a été conçu sur la base de nombreuses expertises, et des hypothèses les plus pessimistes quant à la progression éventuelle des eaux de ruissellement, insiste la direction de Stocamine.

Des arguments qui ne convainquent pas les opposants. Pour Yann Flory, du collectif "Déstocamine", la remontée vers la surface des eaux polluées "ira bien plus vite que ce disent les experts". L'efficacité et l'étanchéité des barrages en béton, "on n'y croit pas, c'est de la folie", assène le militant.

Pour l'heure, sur les 12 barrages prévus, quatre ont été réalisés, trois sont en chantier, et cinq restent à construire. Un kilomètre de galeries a été en outre obstrué, sur une dizaine au total.

Le coût total du projet, financé par l'Etat, est évalué à 70 millions d'euros. Auxquels il faut ajouter, selon la Cour des comptes, 226 millions supplémentaires dus aux retards successifs du chantier depuis 2013, du fait des contestations.

<https://www.linfodurable.fr/en-alsace-du-beton-souterrain-pour-confiner-des-dechets-toxiques-53054>

